

# En crise, le Conseil de la Jeunesse disparaît pour faire place à un Forum des jeunes

- Miné par les dissensions internes et partisans, le Conseil de la Jeunesse ne parvenait plus à se relever de crises à répétition.
- Un décret voté par les quatre groupes politiques de la communauté française lui donnera un nouvel avenir.

**Dossier réalisé par**  
**Bosco d'Otreppe**

**H**onnêtement, qui se souvient d'un avis qui ait vraiment été mis en lumière ces dernières années et qui aurait été issu du Conseil de la Jeunesse ?" Le constat est sévère, mais le parlementaire Écolo Matthieu Daele veut en faire l'occasion d'un renouveau.

Depuis des années, le Conseil de la Jeunesse (CDJ), cet organe officiel d'avis des jeunes francophones de Belgique (voir ci-contre), n'est connu que par ses crises internes, ses luttes politiques intestines entre libéraux et socialistes, et ses claquements de porte. Fin 2016, le président de l'époque, abandonné par les siens, était forcé de démissionner. Dans la douleur, un nouveau conseil d'administration était élu en février 2017. Depuis lors, il aura eu pour travail essentiel d'envisager une vaste réforme du CDJ et du décret qui l'organise.

## Répondre aux souhaits d'une époque

C'est donc à la suite de plusieurs évaluations et d'un avis rédigé par le Conseil de la Jeunesse lui-même que Matthieu Daele, Marie-Dominique Simonet (CDH), Charles Gardier (MR) et Anne Lambelin (PS) ont rédigé une proposition de décret qui devrait

être votée avant les élections de mai pour mettre fin au Conseil de la Jeunesse et créer un Forum des jeunes.

Partant du constat que le CDJ ne parvient plus à répondre à ses missions, les parlementaires souhaitent donc changer complètement sa philosophie. Et cela, pour répondre d'une part aux problèmes internes de la structure et mettre fin aux conflits qui la minent, et d'autre part pour répondre aux évolutions de la société et d'une jeunesse moins soucieuse qu'auparavant d'être représentée au sein d'organes institutionnels.

*"Le système représentatif n'est plus adapté aux jeunes d'aujourd'hui, argumente Matthieu Daele. À travers les marches pour le climat, on constate que les jeunes souhaitent s'investir sur une thématique particulière, mais n'ont pas envie d'être représentés par un groupe de personnes. Ils préfèrent être chacun dans la rue, individuellement, et non plus laisser seulement quelques-uns faire leur job."*

Pour répondre à cette évolution, et briser la logique partisane qui structurait et paralysait l'ancienne assemblée générale, les parlementaires lancent l'idée d'un forum.

### Un modèle plus participatif que représentatif

*“L'équipe dirigeante de ce forum sera garante de la méthodologie, explique encore l'élu Écolo. Elle lancera des thématiques et convoquera les jeunes autour de différents modes de participation. Il y aura aussi l'obligation de respecter des règles de représentativité pour que tous les jeunes entre 18 et 30 ans puissent émettre leur avis.” “Au-delà des débats d'idées, le rôle du Forum sera également de concrétiser des projets sur des enjeux de société, peut-on également lire dans le décret. En effet, il semble opportun de proposer une méthode via des projets plutôt que des instances lourdes et peu flexibles.”*

On passe donc d'un modèle représentatif à un modèle participatif, explique Matthieu Daele, qui espère avoir trouvé une formule pour que les avis du futur Forum soient à la fois engagés et respectueux de la diversité de la jeunesse francophone.

*“Le Conseil de la Jeunesse est mort, longue vie au Forum des jeunes”, conclut Matthieu Daele. Le texte, pris en considération en séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est actuellement au Conseil d'État. L'objectif des quatre signataires représentant les quatre groupes politiques est bien de le faire voter d'ici les élections. Sauf surprise, ce sera le cas.*

Pour respecter  
l'esprit du temps,  
on passera d'une  
structure  
représentative  
à un organe  
privilegiant  
la participation  
des jeunes.

## Repères

### Un relais vers le politique

**Écouter et porter.** *“Depuis la fin des années 1970, le Conseil de la Jeunesse est l'organe officiel d'avis et porte-parole des jeunes francophones de Belgique. Son rôle est de faire participer les jeunes ayant entre 16 et 30 ans au processus démocratique, notamment en récoltant leur voix sur une série de thématiques qui touchent directement ou indirectement la jeunesse pour ensuite la relayer auprès du monde politique”, synthétise la proposition de décret. “Le Conseil de la Jeunesse a donc été créé à la fois pour écouter les préoccupations des jeunes et faire participer ceux-ci à la vie citoyenne, mais aussi pour construire une parole collective afin de porter*

*la voix des jeunes.”*

**Suivi.** *“L'outil principal du Conseil de la Jeunesse pour faire entendre la voix des jeunes, est l'émission d'avis officiels, lit-on sur le site de l'organisation. Il s'assure ensuite que ces propositions soient suivies de mesures concrètes pour améliorer la vie des jeunes. Certes, le Conseil n'a pas un pouvoir décisionnel, mais il exerce un véritable rôle de plaidoyer auprès des décideurs de notre pays.”*

**Membres.** Selon le décret du 4 juillet 2013, qui va donc être remplacé, l'AG du CDJ est composée de 68 membres, dont 32 sont désignés par les Organisations de jeunesse et 36 élus. On y retrouve donc aussi bien des membres des jeunes politiques, des syndicats étudiants que des scouts, par exemple.

# “Avec cette réforme, nous pourrions redevenir le poil à gratter de la société”

Entretien

**P**résident du Conseil de la Jeunesse depuis mars 2018, membre depuis 2016, Elliot Herman a beaucoup œuvré pour donner un nouvel avenir à l'organisation. Il lit la proposition de décret avec satisfaction.

“Ces dernières années, le fait de devoir remettre des avis et de porter la voix des jeunes était devenu très compliqué, admet-il. La rédaction d'un avis était devenue le lieu d'après luttes pour le choix de virgules ou de certains mots. De plus, les luttes politiques se retrouvaient aussi dans la gestion du CDJ et aboutissaient à des blocages.”

Une deuxième difficulté est que l'assemblée générale, constituée de 68 membres, est vite devenue “un cercle d'initiés”, ajoute Elliot Herman. “Il s'agissait de jeunes déjà investis dans d'autres organes représentatifs, qui maîtrisaient les codes des assemblées générales pour faire avancer certains points ou en bloquer d'autres. Cela ne permettait pas à un jeune qui arrivait de pouvoir être intégré facilement. Et cela d'autant plus que, pour être membre du Conseil, il fallait s'investir pour deux ans et libérer du temps. Pour un jeune dont le quotidien change vite et qui connaît parfois des contraintes budgétaires, un tel engagement était difficile à prendre et à assumer.”

“Au CDJ, la rédaction d'un avis était devenue le lieu d'après luttes pour le choix de virgules ou de certains mots.”

Aux yeux du président, la réforme va donc dans le bon sens. Elle permettra de dépolitiser la structure en favorisant l'investissement de davantage de jeunes. “Le décret sera plus léger, plus épuré, tout en offrant un cadre. Les jeunes pourront d'abord participer à des projets et puis, s'ils le souhaitent, devenir membres et intégrer la structure. C'est donc une réforme intéressante.”

Travailler sur des avis qui ont du corps et du sens

Si la méthodologie et les procédures s'annoncent plus souples, le futur Forum des jeunes devra faire ses preuves et démontrer qu'il est capable d'apporter du fond aux débats sociétaux, tout en respectant la pluralité des opinions. Un défi qui n'a pas toujours été relevé par le passé, certains avis étant clairement préparés en amont par des organismes partisans, souvent de gauche.

“Les avis que nous devons rendre ne doivent pas être neutres ni aseptisés. Nous devons solliciter un maximum de jeunes de manière quantitative et qualitative, et travailler des avis qui ont du corps et du sens, sans qu'ils soient partisans. Oui, auparavant ces avis étaient élaborés au sein de l'AG, ce qui limitait la possibilité de recevoir une multiplicité de points de vue. Si donc nous n'étions plus un poil à gratter au sein de la société, je pense que la réforme qui devrait être votée nous permettra de le redevenir”, conclut Elliot Herman.